

IMPACT DES MESURES D'INCLUSION PRODUCTIVE

Du programme Burkin Naong Sa Ya au Burkina Faso (2019-2020)

Janvier 2024

Auteurs

Bossuoy, Thomas
Karlán, Dean
Kazianga, Harounan
Parianté, William
Premand, Patrick
Udry, Christopher
Vaillant, Julia
Wright, Kelsey

Résumé

Les pouvoirs publics sont de plus en plus intéressés par une extension des programmes de filets sociaux combinés à des interventions d'inclusion productive. Ce rapport résume les résultats de l'évaluation d'impact des mesures d'inclusion productive du programme Burkin Naong Sa Ya au Burkina Faso. Les résultats montrent des impacts importants sur les jeunes femmes bénéficiaires. En effet, leurs revenus augmentent, de même que leur épargne et leur bien-être psychosocial. Ces résultats indiquent que les programmes multidimensionnels d'inclusion économique peuvent favoriser l'amélioration des activités économiques et du bien-être psychosocial des jeunes bénéficiaires dans un contexte marqué par une forte insécurité. Toutefois, malgré les effets importants du programme sur les bénéficiaires à titre individuel, ces impacts ne se sont pas répercutés sur les mesures du bien-être ou des actifs au niveau des ménages. Ces résultats doivent être interprétés dans le contexte particulier de la période 2019-2020, où la COVID-19 et l'augmentation de l'insécurité dans la région ont affecté la mise en œuvre des mesures d'inclusion productive. Ce contexte d'insécurité peut expliquer les impacts relativement plus forts sur l'épargne que sur les investissements productifs, notamment compte tenu des incertitudes concernant les perspectives économiques et les nombreux déplacements internes. Ces résultats soulèvent donc des questions sur la manière d'optimiser le contenu et la mise en œuvre des paquets d'inclusion productive dans des contextes à forte insécurité et pour des populations vulnérables exposées à des déplacements forcés.

Certains droits réservés

Ce rapport a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil d'Administration ou des pays qui y sont représentés. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données fournies dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes représentées n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un quelconque territoire et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. Aucune des dispositions précédentes ne constitue une limite ou une renonciation à un quelconque privilège ou à une quelconque immunité de la Banque mondiale, et ne peut être interprétée comme telle. Tous lesdits privilèges et immunités de la Banque mondiale sont expressément réservés.

Droits et licences — L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence

Creative Commons Attribution 3.0 Unported license (CC BY 3.0)

<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>.

Conformément aux termes de la licence *Creative Commons Attribution*, il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — Le rapport peut être cité de la manière suivante : Bossuroy, Thomas ; Karlan, Dean ; Kazianga, Harounan ; Parienté, William ; Premand, Patrick ; Udry, Chris ; Vaillant, Julia ; Wright, Kelsey. « Impact des mesures d'inclusion productive du Programme Burkina Naong Sa Ya au Burkina Faso », Washington DC : Banque mondiale.

Traductions — Si une traduction de ce rapport est produite, veuillez ajouter à la mention de la source, le déni de responsabilité suivant : « Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir ».

Adaptations — Si une adaptation de ce rapport est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : « Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions qui y sont exprimées n'engagent que le ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale ».

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de ce rapport. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une quelconque partie du contenu de ce rapport ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de ce rapport, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir, le cas échéant, auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au service des publications et de la diffusion des connaissances de la Banque mondiale : Publishing and Knowledge Division, The World Bank, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis ; télécopie : 202-522-2625 ; courriel : pubrights@worldbank.org.

Remerciements

L'évaluation de l'impact des mesures d'inclusion productive est le fruit d'une collaboration entre le projet Filets sociaux (PFS/BNS) du ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire, de la Réconciliation nationale, du Genre et de la Famille et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective ; le programme de Protection sociale adaptative au Sahel de la Banque mondiale ; l'ONG *Trickle Up* ; le Laboratoire d'innovation de la Banque mondiale sur l'égalité des sexes en Afrique (GIL) ; DIME ; et *Innovations for Poverty Action* (IPA). L'étude a été soutenue par le programme de Protection sociale adaptative au Sahel et le *Wellspring Philanthropic Fund*.

Nous remercions Émile Zabsonre, Kadidiatou Lankoande, Ambroise Zoungana, Marie-Claire Damiba, Sibiri Tionon, Dieudonné Agbo, Mahamoudou Kaboré, Souleymane Traoré, Stéphane Lompo, Anthony Belem et tout le personnel du PFS/BNS, ainsi que Julian Koschorke, Diane Kiemdé Traoré, Ayaba Gilberte Kedote, Rebekka Grun, Pierre Ouedraogo et l'équipe du programme de Protection sociale adaptative au Sahel de la Banque mondiale pour leur fructueuse collaboration. Nous remercions également Jo Sanson, Rachel Nanema, Yerefolo Malle et l'équipe de *Trickle Up* pour leur rôle dans la mise en œuvre du programme au Yatenga et au Zondoma.

Le PFS/BNS a dirigé la mise en œuvre de l'intervention, avec l'assistance technique de la Banque mondiale (coordonnée par Thomas Bossuroy et Patrick Premand), de *Trickle Up* (coordonné par Jo Sanson et Yerefolo Malle), de CESAM (coordonné par Dissou Zomahoun), Robin Audy et Catherine Thomas.

ISSP a collecté les données de l'enquête de référence avec le soutien d'Achille Mignondo Tchibozo d'IPA, et IHfRA a recueilli les données de l'enquête de suivi. Karim Paré, de la Banque mondiale, a soutenu les deux enquêtes. Vincent Mermet Bijon a fourni une excellente assistance à l'analyse des données.

Nous remercions les participants aux présentations des résultats préliminaires organisées à Dakar en novembre 2022 et à Ouagadougou en juin 2023, ainsi qu'aux séminaires de la Banque mondiale (y compris PEI et DIME) pour leurs contributions et commentaires.

L'étude a été préenregistrée dans le registre AEA RCT : <https://www.socialscienceregistry.org/trials/2544>.

Contact des auteurs : Patrick Premand, ppremand@worldbank.org.

Table des matières

1. INTRODUCTION	5
2. INTERVENTIONS	7
2.1 Le projet Filets sociaux au Burkina Faso.....	7
2.2 Identifier et aborder les contraintes aux activités économiques productives.....	8
2.3 Le programme d'inclusion productive	9
3. CONCEPTION DE L'ÉVALUATION D'IMPACT ET DONNÉES	12
3.1 Stratégie d'évaluation d'impact.....	12
3.2 Échantillonnage et calendrier.....	13
3.3 Description des données de l'enquête de référence.....	15
3.4 Insécurité	17
3.5 Mise en œuvre du programme	18
4. RÉSULTATS	19
4.1 Impacts sur les bénéficiaires.....	19
4.2 Impacts sur les ménages.....	23
5. Conclusion	27
6. Références	29
7. Annexe : Parenthèse sur l'orpaillage artisanal	31

1. INTRODUCTION

Au cours des vingt dernières années, de nombreux États ont mis en œuvre des programmes de filets sociaux ciblant les ménages vivant dans la pauvreté ou l'insécurité alimentaire. Ces programmes ont des effets positifs sur le bien-être et les investissements productifs des ménages. Ces impacts ont été documentés dans la littérature internationale, y compris au Burkina Faso (Akresh et coll., 2013 ; 2016). Les programmes de transferts monétaires et leurs mesures d'accompagnement peuvent accroître la capacité des ménages pauvres à générer des revenus (Alderman et coll., 2014 ; Bastagli et coll., 2019).

Les personnes vivant dans une extrême pauvreté sont confrontées à de multiples contraintes. C'est pourquoi les programmes combinant des transferts monétaires avec des interventions de soutien à l'épargne, des formations ou d'autres appuis sont prometteurs pour amplifier les impacts productifs des filets sociaux et encourager une sortie durable de l'extrême pauvreté. Par exemple, des programmes multidimensionnels, parfois *appelés programmes d'inclusion économique, d'inclusion productive* ou *de graduation* ont produit des impacts importants sur le bien-être, les activités génératrices de revenus, et les revenus à court, moyen et long terme (Banerjee et coll. 2015 ; Bandiera et coll., 2017 ; Bedoya et coll., 2019 ; Banerjee et coll, 2021 ; Bossuroy et coll., 2022 ; Balboni et coll., 2023.). Les pouvoirs publics sont de plus en plus intéressés par une extension à grande échelle de ces approches multidimensionnelles. Il subsiste toutefois des questions importantes à ce sujet, notamment concernant la manière d'optimiser le contenu des paquets d'intervention pour une extension à grande échelle efficace à travers les systèmes nationaux de protection sociale adaptative.

Quatre pays du Sahel ont collaboré pour concevoir et évaluer un programme d'inclusion productive intégré à leurs programmes de transferts monétaires nationaux. Le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal ont mis en œuvre des paquets d'inclusion productive, avec un dispositif d'évaluation d'impact similaire. Cette initiative a permis un apprentissage opérationnel collaboratif entre les pays, une mutualisation des coûts de développement des paquets productifs, et une évaluation d'impact coordonnée permettant de déterminer à quel point les effets sont similaires dans les différents contextes, notamment urbains, ruraux, et exposés aux conflits.

Le présent rapport fournit les résultats de l'évaluation d'impact des mesures d'inclusion productive mises en œuvre au Burkina Faso en 2019-2020. Ces résultats complètent ceux publiés pour le Niger, ainsi que pour la Mauritanie, le Sénégal et le Tchad. L'évaluation d'impact randomisée à grande échelle a été menée sur un échantillon de femmes participant au programme national de transferts monétaires. L'évaluation compare trois variantes du programme d'inclusion productive. En plus du programme de transferts monétaires, chaque variante comprend un ensemble de composantes de base : des associations villageoises d'épargne et de crédit (groupes AVEC), du coaching et une formation à l'entrepreneuriat. La première variante (« paquet capital ») ajoute une subvention en espèces de 100 000 francs CFA aux éléments de base. Cette variante se rapproche du programme traditionnel de graduation

étudié dans la littérature internationale. La deuxième variante (« paquet psychosocial ») ajoute aux composantes de base une formation individuelle aux compétences de vie et une sensibilisation communautaire aux aspirations et normes sociales. La troisième variante (« paquet complet ») comprend à la fois la subvention de 100 000 francs CFA et les composantes psychosociales en plus des composantes de base.

Au Burkina Faso, les résultats montrent des impacts importants sur les jeunes femmes bénéficiaires. En effet, leurs revenus augmentent, de même que leur épargne et leur bien-être psychosocial. Tous les paquets productifs favorisent l'épargne, tandis que les paquets avec subvention sont plus efficaces pour augmenter les revenus et les actifs des bénéficiaires, et les paquets avec les composantes psychosociales ont plus d'impact sur l'accroissement du bien-être psychosocial, les attentes pour le futur en particulier. Ces résultats indiquent que les programmes multidimensionnels d'inclusion économique peuvent favoriser l'amélioration des activités économiques et du bien-être psychosocial des jeunes bénéficiaires dans un contexte marqué par une forte insécurité. Toutefois, malgré les effets importants du programme sur les bénéficiaires à titre individuel, ces impacts ne se sont pas répercutés sur les mesures du bien-être ou des actifs au niveau des ménages. Ces résultats doivent être interprétés dans le contexte particulier de la période 2019-2020, où la COVID-19 et l'augmentation de l'insécurité dans la région ont quelque peu retardé et condensé la mise en œuvre des mesures d'inclusion productive. De manière plus générale, ce contexte d'insécurité peut expliquer les impacts relativement plus forts sur l'épargne que sur les investissements productifs, notamment compte tenu des incertitudes concernant les perspectives économiques et les nombreux déplacements internes.

2. INTERVENTIONS

2.1 Le projet Filets sociaux au Burkina Faso

Près de 43 % de la population du Burkina Faso vit en dessous du seuil national de pauvreté (EHCVM, 2020/2021). L'économie est largement dépendante de l'agriculture pluviale, qui emploie près de 90 % de la population pauvre, ce qui rend les ménages très vulnérables aux chocs climatiques, à la variabilité des prix des produits agricoles, et à la disponibilité des pâturages (Banque mondiale, 2023). En outre, l'insécurité a augmenté ces dernières années dans le pays, faisant courir des risques supplémentaires aux familles rurales et provoquant des déplacements internes de population. Même transitoires, ces chocs peuvent avoir des effets à long terme en raison des faibles mécanismes formels d'adaptation au risque existants.

Dans le cadre de la mise en place d'un système de protection sociale adaptative pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, les pouvoirs publics du Burkina Faso ont, dès 2014, mis en place un programme de filets sociaux dans la région du Nord, avant de l'étendre progressivement à d'autres régions du pays. Le programme Burkin-Naong-Sa Ya (Fin de la misère au pays des hommes intègres) a couvert presque 1.3 million d'individus dans les régions où les niveaux de pauvreté chronique sont les plus élevés.

Les ménages des communes participant à l'intervention ont été ciblés à l'aide de la méthode d'évaluation des moyens d'existence par approximation (PMT – Proxy Means Test), appliquée avec une validation communautaire, et d'une priorisation des ménages pauvres ayant des enfants de 15 ans ou moins, des femmes enceintes ou allaitantes. La plupart des bénéficiaires des transferts monétaires sont des femmes. Contrairement aux programmes d'autres pays de la sous-région, il peut y avoir plus d'une femme bénéficiaire par ménage, par exemple dans les ménages polygames.

Pendant la période évaluée (2019-2020), le programme fournissait, chaque trimestre pendant deux ans, un soutien à la consommation de 30 000 ou 40 000 francs CFA aux ménages ruraux ou urbains en situation de pauvreté chronique. Pour un ménage moyen de 7,5 personnes vivant au seuil de pauvreté, les transferts couvraient 11 à 15 % de la consommation annuelle.

Le programme a fait l'objet de plusieurs ajustements depuis 2021. Par exemple, il fournit désormais pendant 3 ans, des transferts trimestriels d'un montant de 35 000 francs CFA en milieu rural et de 45 000 francs CFA en milieu urbain. Les paiements sont désormais effectués par argent mobile.

2.2 Identifier et aborder les contraintes aux activités économiques productives

Dans le cadre des objectifs de développement à long terme visant la réduction de la pauvreté et le renforcement de la résilience des ménages, les pouvoirs publics du Burkina Faso ont cherché à étendre le programme de filets sociaux pour soutenir les activités génératrices de revenus et faciliter la diversification économique des bénéficiaires. Pour éclairer la conception d'un programme d'inclusion productive complémentaire aux filets sociaux, des études diagnostiques ont été menées dans plusieurs pays du Sahel avec l'appui technique de la Banque mondiale et d'Innovations for Poverty Action.

En juin 2016, *Innovations for Poverty Action* a réalisé une évaluation quantitative des contraintes à la productivité des bénéficiaires de transferts monétaires dans les provinces de Yatenga et Zoundama (région du Nord). Cette étude a constaté que les ménages étaient confrontés à un large éventail de chocs d'une fréquence et d'une gravité variables, et que, dans l'incapacité de s'y préparer correctement, les plus pauvres subissent des variations à la fois prévisibles et spécifiques de leurs revenus et, souvent, par extension, de leur consommation. Les activités des ménages sont peu diversifiées en dehors de l'agriculture et de l'élevage, bien que la majorité des ménages pensent que la diversification des cultures et de l'élevage est le gage d'une certaine sécurité. Les ménages sont presque entièrement occupés dans des activités indépendantes, très rarement salariées. Conjugée à un accès limité à l'épargne formelle, cette concentration dans l'agriculture et l'élevage entraîne une incapacité à lisser la consommation au cours de l'année.

Sur base d'une combinaison de données qualitatives et quantitatives, les études diagnostiques ont identifié et priorisé les principales contraintes à l'emploi productif auxquelles sont confrontés les bénéficiaires des filets sociaux (Bossuroy, Koussoube et Premand, 2019). Les contraintes les plus importantes identifiées sont : le manque d'accès au capital, le manque d'accès aux intrants agricoles et aux marchés, le manque de compétences en gestion et d'éducation financière, l'absence de gestion des risques liés aux chocs climatiques et autres risques environnementaux pour la production, ainsi que certaines normes sociales limitant l'engagement des femmes dans les activités génératrices de revenus.

Un programme d'inclusion productive a ensuite été conçu pour s'attaquer simultanément à ces principales contraintes. La conception du programme était fondée sur une phase de consultation, le diagnostic des contraintes, et un atelier participatif organisé en octobre 2016 avec des représentants des programmes nationaux de filets sociaux, des chercheurs externes, du personnel de la Banque mondiale et des partenaires techniques.

2.3 Le programme d'inclusion productive

Le programme d'inclusion productive regroupe trois ensembles d'activités. Le premier (« *composantes de base* ») cible les obstacles majeurs aux activités génératrices de revenus, en mettant l'accent sur l'inclusion financière (surtout l'épargne), les compétences de base en micro-entrepreneuriat, et l'accès aux marchés. Le deuxième ensemble (« *composantes psychosociales supplémentaires* ») vise à dynamiser les aspirations des bénéficiaires, leurs compétences personnelles et interpersonnelles, ainsi qu'à aborder les normes de genre et sociales pour obtenir le soutien de la communauté. Le troisième ensemble (« *composante de capital supplémentaire* ») offre un accès supplémentaire au capital.

2.3.1 Composantes de base

Coaching

Les bénéficiaires forment des groupes (d'en moyenne 25 membres). Au Burkina Faso, les communautés ont désigné des coachs (personnes ressources communautaires) avec l'accompagnement des opérateurs de terrain, sur la base des critères définis et présentés au cours d'une formation délivrée par *Trickle Up*. Les coachs habitent dans le même village que les bénéficiaires et travaillent avec ceux-ci tout au long de la mise en œuvre des mesures d'inclusion productive. Les coachs facilitent la réalisation des activités de groupe, y compris la mobilisation des bénéficiaires pour les réunions et la coordination avec les prestataires de services. Ils organisent des séances de coaching de groupe, au cours desquelles les défis et opportunités des activités génératrices de revenus sont discutés. Les coachs fournissent également aux bénéficiaires un suivi personnalisé en fonction de leurs besoins. Au Burkina Faso, chaque coach peut suivre jusqu'à quatre groupes.

Épargne

Les groupes de bénéficiaires forment des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), avec la facilitation des coachs. Au début du programme, chaque groupe reçoit un kit AVEC (un coffret doté de trois cadenas, des livrets individuels, des tampons, des bols, des tickets, etc.); il élit des membres aux différentes fonctions (président, secrétaire, comptable, compteurs); et il décide collectivement des règles régissant l'association. Les décisions clés portent sur le coût d'une part d'épargne; le montant maximum et les conditions requises pour contracter un prêt; le taux d'intérêt; et la durée d'un cycle complet. D'autres paramètres sont également définis par les membres du groupe eux-mêmes, comme une contribution de solidarité obligatoire ou les sanctions applicables aux différentes infractions au règlement. Des réunions hebdomadaires sont prévues tout au long du programme. Au cours de celles-ci, les membres épargnent en achetant entre une et cinq parts, versent une contribution forfaitaire au fonds de solidarité, et peuvent contracter un emprunt à court terme auprès du fonds d'épargne. Les petits prêts octroyés aux membres sont plafonnés à trois fois le montant de l'épargne de l'emprunteur. Un cycle d'épargne complet va de 9 à 12 mois, après lesquels l'épargne accumulée plus les autres revenus (intérêts, pénalités) est répartie entre les membres au prorata du montant épargné par chacun.

Formation au micro-entrepreneuriat

Une formation d'une semaine au micro-entrepreneuriat est dispensée à ces mêmes groupes. Le programme de cours est une adaptation de la formation de niveau 1 de l'OIT intitulée « Gérez mieux votre entreprise (GERME) », conçue pour les participants analphabètes. Il porte sur des compétences transversales en micro-entrepreneuriat, y compris les principes de base de la comptabilité et de la gestion, des études de marché, de la planification, de l'épargne et de l'investissement. La formation aborde également le choix d'activités économiques, avec une analyse des risques et opportunités au niveau local. Le contenu ne comprend pas de formation technique dans des activités particulières. La formation est dispensée par des formateurs engagés par des cabinets contractualisés à cet effet.

Dans les autres pays du Sahel, la formation était un atelier intensif d'une semaine comprenant 5 à 7 sessions d'une demi-journée, tandis qu'au Burkina Faso, la session a été condensée en 3 journées entières. Des formateurs spécialisés ont été spécialement engagés pour cette mesure et se sont rendus successivement dans chaque village.

Accès aux marchés

Les coachs sont formés pour animer des séances d'information sur l'accès aux marchés. Ils organisent des séances de groupe pour discuter du meilleur endroit où acheter les intrants agricoles, de la manière de choisir les fournisseurs, de l'endroit où vendre la production. Certains coachs agissent en tant qu'agents de marché pour le groupe, en facilitant les achats et les ventes groupés, contre une petite compensation monétaire versée par les membres du groupe.

2.3.2 Composante de capital supplémentaire

Subvention forfaitaire en espèces

Une subvention forfaitaire en espèces de 100 000 francs CFA est accordée en vue de promouvoir les investissements dans des activités génératrices de revenus. Elle est versée à l'aide du système de paiement du programme de filets sociaux, qui utilisait des institutions de microfinance (les caisses populaires) pendant la période soumise à l'évaluation d'impact.

Bien qu'au Burkina Faso, il puisse y avoir plus d'un bénéficiaire par ménage, une seule subvention en espèces est versée par ménage pour des raisons budgétaires. La totalité de la subvention forfaitaire en espèces est perçue par la plus jeune femme du ménage bénéficiaire des transferts monétaires.

2.3.3 Composantes psychosociales supplémentaires

Les composantes psychosociales incluent une intervention au niveau communautaire – une *sensibilisation communautaire aux aspirations et aux normes sociales* – et une intervention au niveau individuel les bénéficiaires – une *formation aux compétences de vie*.

Sensibilisation communautaire aux aspirations et aux normes sociales

Une session de sensibilisation est organisée pour l'ensemble de la communauté, y compris les anciens, les chefs économiques et traditionnels, ainsi que les bénéficiaires du programme et leurs époux (ou autres membres de la famille). Avant la mise en œuvre du programme, une courte vidéofiction a été conçue et produite dans les langues locales. Elle décrit l'histoire d'une femme qui, avec le soutien de son mari et de l'ensemble de la communauté, parvient à surmonter les tensions et

développe une activité économique qui lui permet de devenir plus résiliente. La séance de sensibilisation consiste en une projection extérieure nocturne de la vidéo dans un lieu de rassemblement public. Une discussion est ensuite organisée par des facilitateurs et aborde les questions de normes sociales, aspirations et valeurs de la communauté.

Formation aux compétences de vie

Une formation d'une semaine aux compétences de vie est organisée pour des groupes de bénéficiaires. Le programme de cours est adapté des Ateliers compétences de vie (ACV) développés au Bénin par un cabinet local de formation. Il est fondé sur des jeux de rôle et d'autres activités de groupe et aborde les obstacles comportementaux et sociaux à la prise de décision, à l'estime de soi et à l'initiative personnelle, les aspirations, les normes sociales et les rôles des époux, des genres et des générations. Au Burkina Faso, les opérateurs de terrain ont animé les sessions après avoir été formés par des maîtres formateurs internationaux.

3. CONCEPTION DE L'ÉVALUATION D'IMPACT ET DONNÉES

3.1 Stratégie d'évaluation d'impact

L'évaluation vise à estimer l'impact de l'ensemble des mesures d'inclusion productive, ainsi que les impacts marginaux des composantes psychosociales d'une part, et de la composante de capital d'autre part. Les trois variantes considérées comprennent donc 1) un paquet capital, 2) un paquet psychosocial et 3) un paquet complet. Ces paquets viennent en complément du programme régulier de transferts monétaires. Le groupe de contrôle continue de participer à ce dernier, mais ne bénéficie d'aucun paquet d'inclusion productive supplémentaire.

La comparaison de chaque groupe du programme avec le groupe témoin permet d'identifier l'impact et la rentabilité de chacun des paquets (capital, psychosocial et complet). Elle permet, en outre, d'identifier la valeur ajoutée ou les impacts marginaux des éléments clés des interventions. En comparant le paquet complet au paquet psychosocial, nous estimons la valeur ajoutée (impact marginal) de la subvention en espèces. En comparant le paquet complet au paquet capital, nous estimons la valeur ajoutée (impact marginal) des composantes psychosociales.

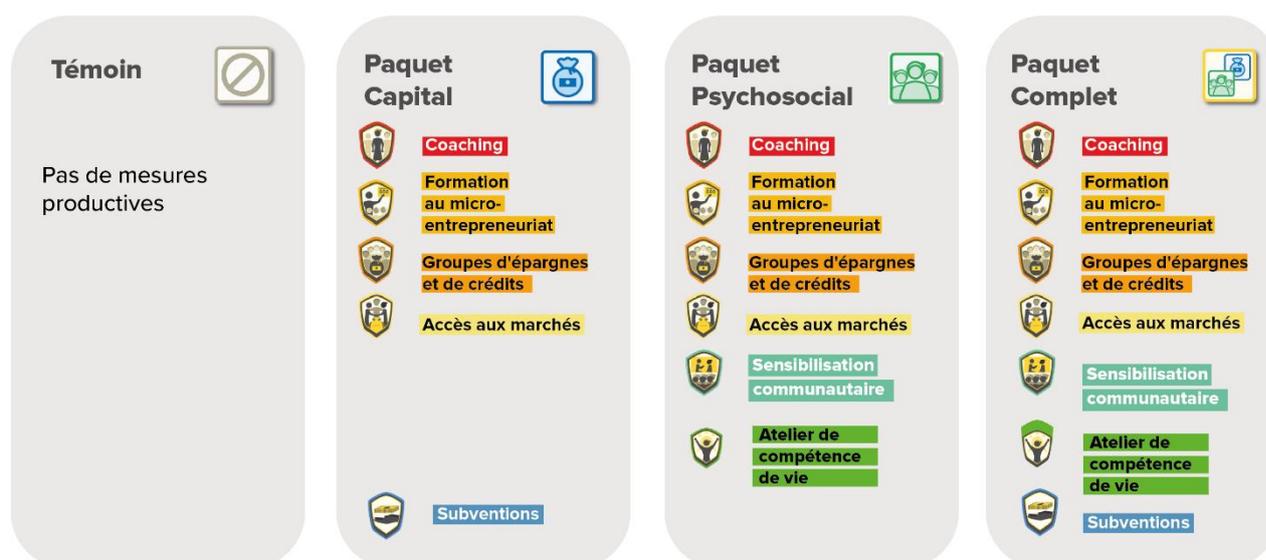


Figure 1 – Conception de l'évaluation

Comme mentionné, une particularité du Burkina Faso est que dans un même ménage plus d'une femme peut être bénéficiaire du programme national de filets sociaux. En raison de contraintes budgétaires affectant les mesures d'inclusion productive, la subvention en espèce n'a toutefois été versée qu'à une seule bénéficiaire par ménage. Toutes les femmes bénéficiaires de chaque ménage ont reçu le paquet correspondant à leur village, mais seule la plus jeune bénéficiaire du ménage a perçu la subvention forfaitaire en espèces dans les paquets capital et complet. Les résultats de la comparaison des paquets capital et complet sont d'abord fournis pour les bénéficiaires les plus jeunes et puis pour les ménages complets.

3.2 Échantillonnage et calendrier

L'évaluation d'impact des mesures d'inclusion productive a été effectuée dans la région Nord du Burkina Faso. Le déploiement des transferts monétaires a commencé en 2015 dans les provinces du Yatenga et du Zondoma, et en 2018 dans les provinces du Passoré et du Loroum. Les villages sélectionnés pour faire partie du programme de filets sociaux ont été tirés au sort dans le cadre de loteries locales.



Figure 2 – Zone d'intervention : Région du Nord

Pour l'évaluation d'impact, l'échantillon de ménages a été constitué à partir de la liste des bénéficiaires des transferts monétaires la plus récente existant au moment de la finalisation de la préparation des mesures d'inclusion productive en avril 2018. La structure des ménages avait été mise à jour pour la dernière fois en 2015 pour le Yatenga et le Zondoma et en 2018 pour le Passoré et le Loroum. Lorsqu'un ménage a été échantillonné, tous ses bénéficiaires ont été inclus dans l'échantillon. Jusqu'à 24 ménages ont été échantillonnés par village, avec la possibilité de remplacer jusqu'à quatre ménages par village.

L'ISSP (Institut supérieur des sciences de la population) a mené des enquêtes de référence entre juillet 2018 et septembre 2018. Au cours de la collecte de données, la sécurité a été jugée insuffisante dans 8 des 208 villages initiaux et ceux-ci ont été exclus de l'échantillon ; ces villages exclus se trouvent à la frontière avec le Mali.

L'étude est conçue comme une évaluation d'impact randomisée par grappes. Les villages comptant des bénéficiaires de transferts monétaires existants ont été répartis au hasard dans les quatre groupes représentés dans la figure 1. La randomisation a été effectuée par village, de sorte que tous les bénéficiaires des transferts monétaires appartenant à un village donné ont été affectés au même groupe.

Dans cette phase pilote du programme, 15 624 ménages participant au programme de filets sociaux ont bénéficié de l'ensemble des mesures d'inclusion productive correspondant au paquet de leur village.¹

La randomisation des villages a été effectuée à l'aide de loteries publiques organisées dans chaque province. Les villages bénéficiant de transferts monétaires ont été prérandomisés dans quatre listes, et pendant la loterie, chaque liste a été assignée au hasard à l'un des groupes du dispositif. Les listes avaient été stratifiées au préalable en fonction de la taille du village afin d'éviter que le nombre de bénéficiaires ne soit très différent pour chaque paquet.

La mise en œuvre des composantes d'inclusion productive a commencé peu après l'enquête de référence, au début de 2019. La figure 3 résume le calendrier. En raison de retards dans le démarrage du programme d'inclusion productive, dus notamment à la COVID-19, les transferts monétaires au Zondoma et au Yatenga ont pris fin peu après le démarrage des mesures d'inclusion productive, car les bénéficiaires de ces provinces avaient déjà reçu les transferts monétaires pendant trois ans.

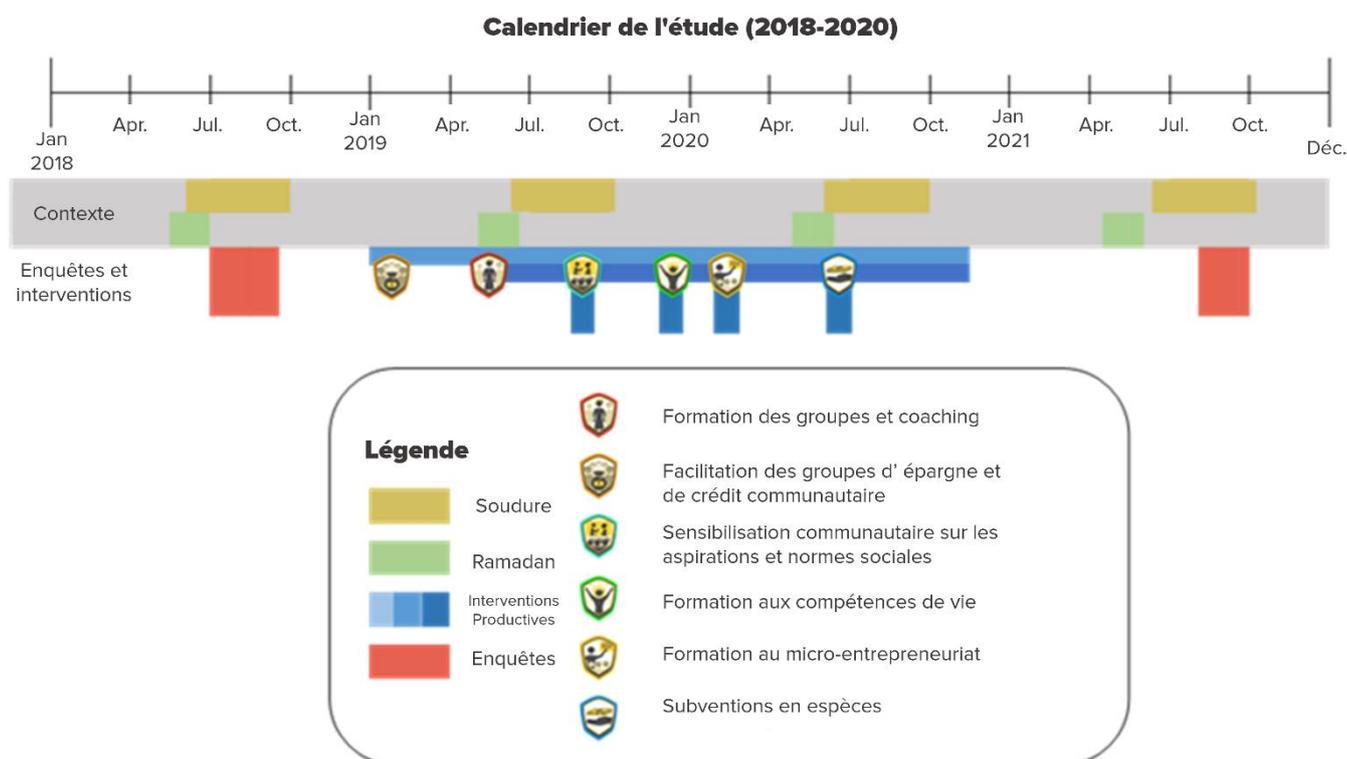


Figure 3 – Calendrier de l'étude

¹ 5 571 autres ménages ont bénéficié du paquet dans une phase ultérieure couvrant d'autres communes en 2022.

3.3 Description des données de l'enquête de référence

La validité interne de l'étude repose sur l'affectation aléatoire aux quatre groupes de contrôle et de traitement décrits plus haut (figure 1). Elle garantit que les différences mesurées entre les groupes de traitement et le groupe de contrôle post-intervention reflètent bien l'effet causal des interventions, et non des différences systémiques préexistantes. La randomisation dans les quatre groupes assure que dans chacun de ceux-ci, les individus ont des caractéristiques similaires. Des tests statistiques des différences entre chaque groupe de traitement et le groupe de contrôle démontrent que les groupes sont bien comparables avant le début de l'intervention. Par exemple, la taille moyenne des ménages et le taux de polygamie sont similaires dans les quatre groupes. De même, les bénéficiaires (et les chefs de ménage) ont un âge moyen et un niveau d'éducation moyen similaires.

Plus précisément, durant l'enquête de référence, les ménages comptaient, dans tous les groupes, une moyenne de 10,3 membres, dont 5,3 enfants de moins de 15 ans. Le rapport de dépendance des enfants de 0 à 14 ans et des adultes de 66 ans et plus par rapport aux adultes en âge de travailler est de 1,43, le plus élevé des quatre pays de l'étude.

Contrairement à d'autres pays où il n'y a qu'un seul bénéficiaire par ménage, le Burkina Faso compte une moyenne de 1,79 bénéficiaire par ménage. Ils sont tous éligibles aux mesures d'inclusion productive s'ils se trouvent dans un village affecté à un paquet d'intervention. Les bénéficiaires des paquets ont en moyenne 35,9 ans et 99 % d'entre eux sont des femmes. Seuls 6 % ont terminé leurs études primaires et 17 % sont alphabétisés. Dans l'échantillon, 14 % des ménages sont dirigés par une femme (moyenne nationale de 11,8 %), et 45 % des chefs de famille vivent dans des relations polygames, le taux le plus élevé parmi les quatre pays.

La consommation alimentaire quotidienne totale par habitant et par équivalent adulte est de 229 francs CFA en moyenne (0,39 dollar US, 1,12 dollar US PPP 2016). Cela représente 66 % de la consommation totale calculée par équivalent adulte, d'en moyenne 358 francs CFA. La période de référence va de mai à juillet 2018, et couvre une partie de la période de soudure (qui s'étend généralement de juin à septembre).

La majorité des ménages cultivaient des céréales (97 %) et des légumineuses (84 %) pendant la saison des pluies 2017. Les céréales les plus courantes sont le maïs, le mil et le sorgho, et les légumineuses les plus habituelles sont les haricots, les arachides et le niébé. Il y a eu une très petite contre-saison (saison sèche 2017-2018), où 5 % des ménages ont produit des cultures de contre-saison au Yatenga.

La plupart des ménages possèdent aussi du bétail. Les animaux les plus courants sont les moutons et les chèvres, suivis par la volaille. Les vaches et les taureaux sont plus répandus dans les provinces situées plus au nord (Yatenga et Louroum) qu'au Passoré et au Zoundoma.

Les ménages possèdent en moyenne 0,60 type d'entreprises non agricoles (artisanat et confection de vêtements/chaussures, transformation alimentaire et petit commerce, construction/menuiserie, services professionnels, transports et autres services, etc.) Presque tous les bénéficiaires productifs potentiels déclarent avoir exercé une activité au cours des 12 mois précédant l'enquête de référence : 88 % des

bénéficiaires productifs potentiels disent avoir travaillé dans l'agriculture, tandis que 15 % déclarent posséder une activité familiale non agricole ou y travailler. Seuls 3 % des bénéficiaires productifs potentiels ont, à l'un ou l'autre moment, travaillé comme salariés au cours des 12 derniers mois.

En 2018, presque tous les ménages (92 %) déclaraient avoir connu une sécheresse ou des pluies/inondations irrégulières au cours des 12 derniers mois. Les taux de chocs idiosyncrasiques (maladie, décès, divorce, vol et autres, y compris les maladies des cultures ou du bétail) sont également élevés : 33 % des ménages déclarent en avoir subi au cours des 12 derniers mois. Comme dans d'autres pays, dans tous les ménages, la stratégie la plus courante pour faire face aux chocs a consisté à modifier ses habitudes de consommation alimentaire ou à utiliser ses économies, mais un pourcentage élevé de ménages a également eu recours à la vente de bétail : 75 % des ménages ont déclaré avoir modifié leurs habitudes de consommation alimentaire au cours des 12 derniers mois ; 73 % ont dit avoir utilisé leurs économies ; 65 % ont vendu du bétail ; 13 % ont réduit leurs dépenses de santé ou d'éducation ; 17 % ont eu recours à la vente de stocks alimentaires ; et 9 % ont vendu d'autres actifs productifs pour faire face aux chocs.

Au Burkina Faso, les bénéficiaires sont souvent membres de tontines et de groupes d'épargne : 23 % ont des économies en dehors du ménage (dans un instrument autre que les tontines), tandis que 44 % sont membres d'une tontine ou font partie d'un groupe d'épargne.

3.4 Insécurité

L'insécurité a atteint des niveaux élevés dans toute la sous-région au cours de la période couverte par l'étude. En 2020, 54 des villages de l'enquête de référence de 2018 ont été jugés trop dangereux pour y mener l'enquête de suivi ou s'étaient vidés du fait de la situation sécuritaire. La majorité de ces villages n'avaient pas bénéficié des interventions du programme pour les mêmes raisons. L'analyse se concentre donc sur les 154 villages qu'il a été possible de visiter en 2020.

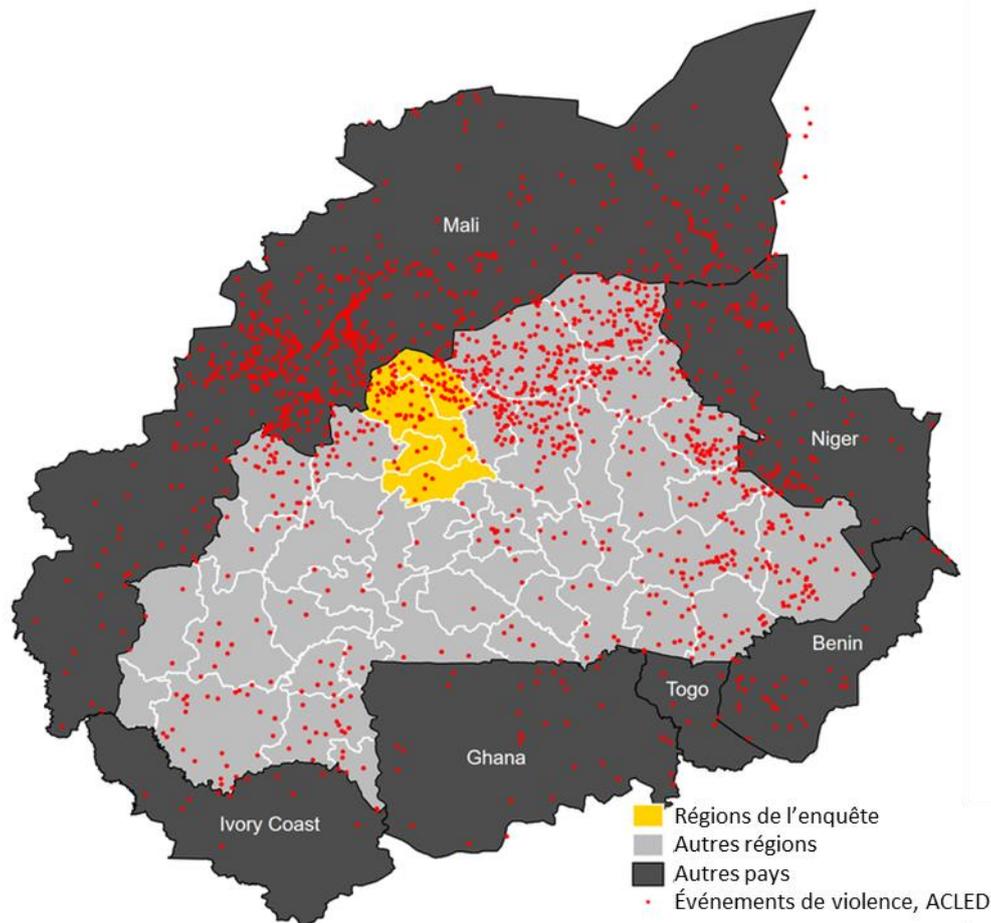


Figure 4 – Événements de violence, 2017-2021, données de l'ACLED

Il est important de mentionner que les événements de violence affectent l'ensemble de la région indépendamment du programme. La figure 4 ci-dessus montre ceux signalés dans les données de l'ACLED entre septembre 2018 (fin de l'enquête de référence) et juillet 2021 (début de l'enquête de suivi). Notons qu'au cours de cette période, plus de 75 % des villages se trouvaient dans un rayon de 20 kilomètres d'au moins un événement de violence de forte intensité (selon les catégories CAMEO 18-20 comprenant les agressions, les actes de guerre et les actes de violence de masse). La figure 4 ci-dessus montre les événements de violence signalés dans les données de l'ACLED au cours de la même période. Cet environnement d'insécurité est important pour l'interprétation des résultats de l'évaluation d'impact.

3.5 Mise en œuvre du programme

Pour identifier les impacts du programme, il est important de confirmer que les ménages ont bien reçu les composantes correspondant au paquet auquel ils étaient affectés.

Comme mentionné plus haut, le programme n’a pas été entièrement mis en œuvre dans tous les villages en raison de l’insécurité. En outre, l’enquête de suivi n’a pas pu atteindre certains villages. Néanmoins, dans les 154 villages où le programme a été mis en œuvre et l’enquête de suivi réalisée, les données de suivi indiquent un taux de mise en œuvre satisfaisant des mesures d’inclusion productive, avec des taux de participation aux sensibilisations, formations et coaching de groupe supérieurs à 90 % (tableau A). La part des bénéficiaires visités pour du coaching individuel est plus faible (46 %), mais reste conforme au plan d’intervention, étant donné que le coaching individuel n’était pas conçu pour couvrir tous les bénéficiaires chaque mois. Des comptes bancaires ont été ouverts pour que les bénéficiaires reçoivent les subventions. Toutefois, de nombreuses antennes des institutions de microcrédit ont été fermées en raison de l’insécurité et nous ne disposons pas d’informations administratives sur la réception effective des subventions. De plus, les activités préparatoires de la remise de subvention ont coïncidé avec la fin des contrats des équipes de terrain (le personnel tant du programme Filets sociaux que de l’ONG *Trickle Up*). Les bénéficiaires n’ont donc reçu de suivi pour la réception et l’utilisation des subventions destinées à créer et développer leurs AGR. Les enquêtes indiquent également que la majorité des bénéficiaires ont reçu les composantes correspondant au paquet auquel ils avaient été affectés, même si une certaine confusion peut exister concernant l’appellation de chaque composante (par exemple le nom des formations).

Tableau A. Données de suivi administratif ; composantes prévues dans chaque village

Taux de participation des bénéficiaires aux sensibilisations communautaires	98 %
Taux de participation aux formations de groupe ACV	91 %
Taux de participation aux formations de groupe GERME	96 %
Taux de participation moyen au coaching de groupe	98 %
Pourcentage mensuel moyen des bénéficiaires visités pour le coaching individuel	46 %
Pourcentage de bénéficiaires ciblés ayant reçu leur subvention	non connu

Adapté d’Audy, Robin 2021, « *Sahel ASP Productive inclusion Activities: Implementation and Field Monitoring Report* »

4. RÉSULTATS

4.1 Impacts sur les bénéficiaires

Pour documenter l'effet des différents paquets productifs, les principaux résultats relatifs à l'impact sont fournis dans cette section pour la bénéficiaire la plus jeune de chaque ménage. Pour rappel, lorsqu'un ménage compte plus d'une bénéficiaire, c'est la plus jeune qui reçoit la subvention en espèces. C'est pourquoi, pour comparer l'efficacité des paquets capital et complet, l'analyse commence par fournir les résultats pour la bénéficiaire la plus jeune et ensuite pour les ménages dans la section suivante.

Grâce aux mesures d'inclusion productive, 12 mois après l'octroi de la subvention, les plus jeunes bénéficiaires disposent de revenus plus élevés, d'une épargne plus importante et également d'un niveau de bien-être psychosocial plus élevé.

Le programme a augmenté les revenus des bénéficiaires dans plusieurs activités. La figure 5 montre l'impact sur les revenus de la plus jeune bénéficiaire pour chaque paquet productif.

Les paquets comprenant la subvention augmentent les revenus des AGR non agricoles. Le paquet capital augmente les revenus des AGR non agricoles de 37 % (15 200 francs CFA par an), un effet substantiel. L'augmentation estimée pour le paquet complet est d'une ampleur proche (11 500 francs CFA par an), même si elle n'est pas statistiquement significative. Le paquet psychosocial, qui n'offre pas d'apport en capital supplémentaire, n'a lui pas d'impact sur les revenus des AGR non agricoles. Ces augmentations de revenus sont principalement concentrées dans des activités de petit commerce et de transformation alimentaire. Bien que le programme augmente les revenus totaux tirés des AGR non agricoles, il n'accroît pas l'incidence ou le nombre des activités par rapport au groupe de contrôle (ni pour la bénéficiaire ni pour le ménage).

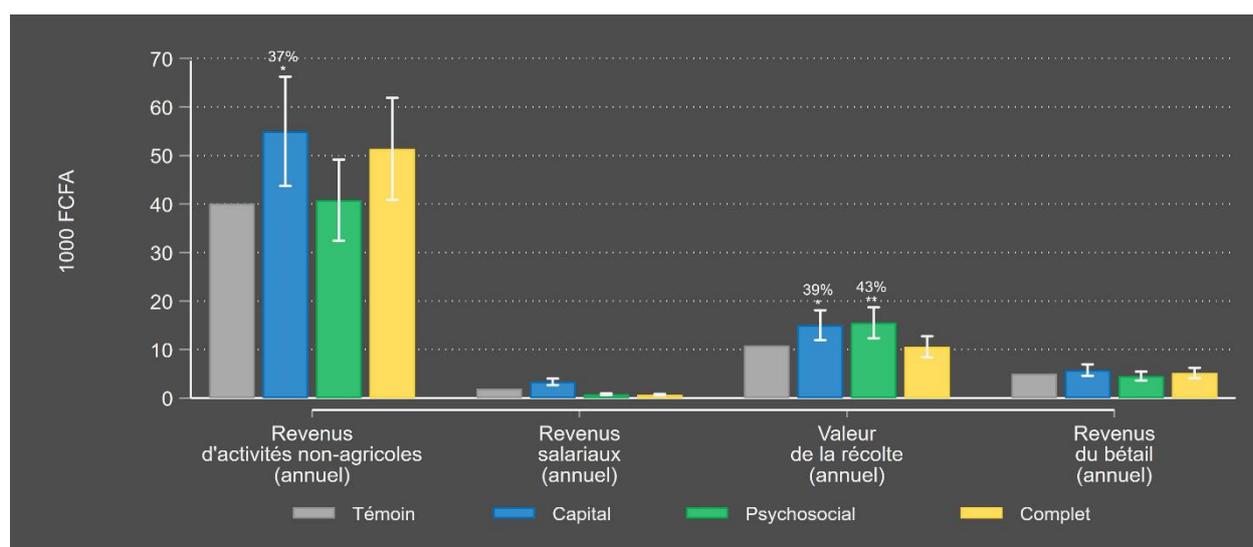


Figure 5 – Revenus de la bénéficiaire la plus jeune

La valeur des récoltes augmente de 39 % dans le paquet capital (4 300 francs CFA), et de 43 % dans le paquet psychosocial (4 800 francs CFA). En revanche, il n’y a pas d’effet détectable sur la valeur des récoltes dans le paquet complet : l’impact du paquet complet est significativement inférieur à celui des paquets capital et psychosocial. Il est plausible que l’impact positif sur la récolte soit dû à un apport additionnel de facteurs de production dans le cas du paquet capital, et à une réallocation des facteurs de production dans le paquet psychosocial. Toutefois, l’absence d’effet du paquet complet est inattendue. Il est possible que les dimensions capital et psychosocial ne soient pas complémentaires dans la production agricole, dans un contexte marqué par l’insécurité et les perturbations liées à la crise de la COVID-19.

Les paquets productifs n’ont eu d’effet ni sur les revenus de l’emploi salarié ni sur ceux tirés de l’élevage. Dans le premier cas, il faut noter que très peu de bénéficiaires sont employés dans l’emploi salarié en général, et que les bénéficiaires n’ont généralement pas engagé de salariés dans leurs AGR non agricoles. La valeur du bétail a augmenté, contrairement au revenu de l’élevage (voir effets sur les actifs ci-dessous). Il apparaît ainsi que les bénéficiaires étaient plus enclins à conserver leurs animaux qu’à les vendre, ce qui est cohérent avec les importants effets également observés sur l’épargne.

Le programme a un robuste impact sur l’épargne, indiquant la tendance des bénéficiaires à mettre de côté une part importante de leurs revenus supplémentaires. Le programme a, de manière générale, encouragé l’épargne. Il a appuyé la création de groupes d’épargne AVEC pour tous les paquets productifs, et a fourni une formation et un suivi pour faciliter la gestion de ces groupes. La figure 6 montre que les trois paquets ont un impact positif et significatif sur l’épargne. Dans le contexte d’insécurité où ils vivent, les bénéficiaires ont pu juger l’épargne (facilitée par les AVEC) plus prudente que l’investissement ou la consommation.

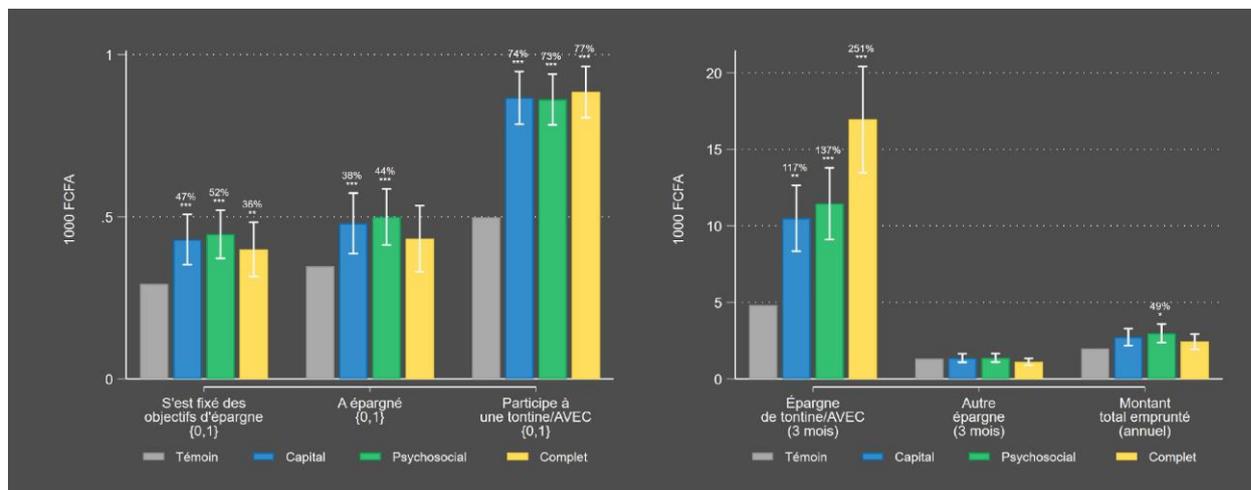


Figure 6 – Épargne de la bénéficiaire la plus jeune

La participation à un groupe d'épargne augmente considérablement, respectivement de 37, 36 et 39 points de pourcentage dans les paquets capital, psychosocial et complet. La participation aux groupes d'épargne atteint environ 88 % pour tous les paquets productifs, contre 50 % dans le groupe de contrôle. Ces résultats sont importants, car ils indiquent que les bénéficiaires continuent à participer aux groupes d'épargne plus d'un an après la fin du programme. L'accroissement de la participation aux groupes d'épargne a essentiellement lieu dans les AVEC qui étaient supportées par le programme, et non dans les tontines plus traditionnelles. On observe plutôt une légère baisse de la participation aux tontines (statistiquement significative pour les paquets capital et complet).

Le montant moyen déposé dans les groupes d'épargne au cours des trois derniers mois a plus que doublé pour chaque paquet productif, plus de 10 000 francs CFA contre un peu moins de 5 000 francs CFA dans le groupe de contrôle. Ce montant est le plus élevé dans le paquet complet où il a atteint 17 000 francs CFA. Le paquet psychosocial augmente également le montant moyen des emprunts de 49 %, ce qui indique une participation accrue au marché financier, et par conséquent une meilleure inclusion financière. Les estimations indiquent des flux financiers importants (38 200 francs CFA, 51 000 francs CFA et 88 600 francs CFA dans les paquets capital, psychosocial et complet) au cours des 24 derniers mois, confirmant l'accroissement de l'inclusion financière.

Le programme a permis l'accumulation d'actifs dans les entreprises non agricoles et le bétail. Un des objectifs des paquets productifs était d'encourager l'accumulation d'actifs. La figure 7 montre l'impact sur différents types d'actifs des bénéficiaires les plus jeunes. Les paquets capital et complet ont un impact positif sur les actifs des entreprises non agricoles et le stock de bétail, même si l'effet du paquet complet sur ce dernier n'est pas statistiquement significatif. Les actifs des entreprises ont augmenté de 66 % pour le paquet capital et de 94 % pour le paquet complet, ce qui correspond en valeur absolue à 10 000 francs CFA et 12 000 francs CFA, contre 6 000 francs CFA pour le groupe de contrôle. Le paquet capital a entraîné une hausse de 34 % de la valeur du bétail.

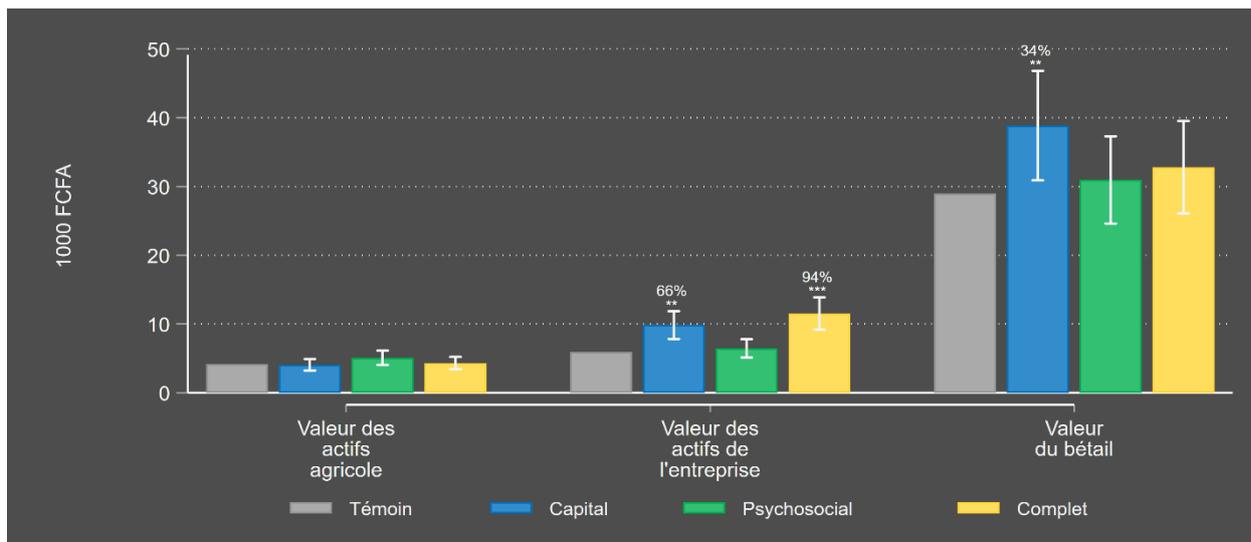


Figure 7 – Actifs de la bénéficiaire la plus jeune

En plus des impacts sur les revenus, la participation aux groupes d'épargne et les actifs, l'évaluation met aussi en évidence une augmentation du bien-être social. La figure 8 présente les effets pour plusieurs indices (en écarts types). Notamment, les bénéficiaires de tous les paquets productifs font état d'une meilleure capacité de mobilisation d'un soutien financier en cas de chocs. L'indice d'action collective augmente également pour tous les paquets, avec une contribution probable des groupes d'épargne. L'indice de statut social s'améliore pour le paquet psychosocial, de même que l'indice de soutien social pour le paquet capital.

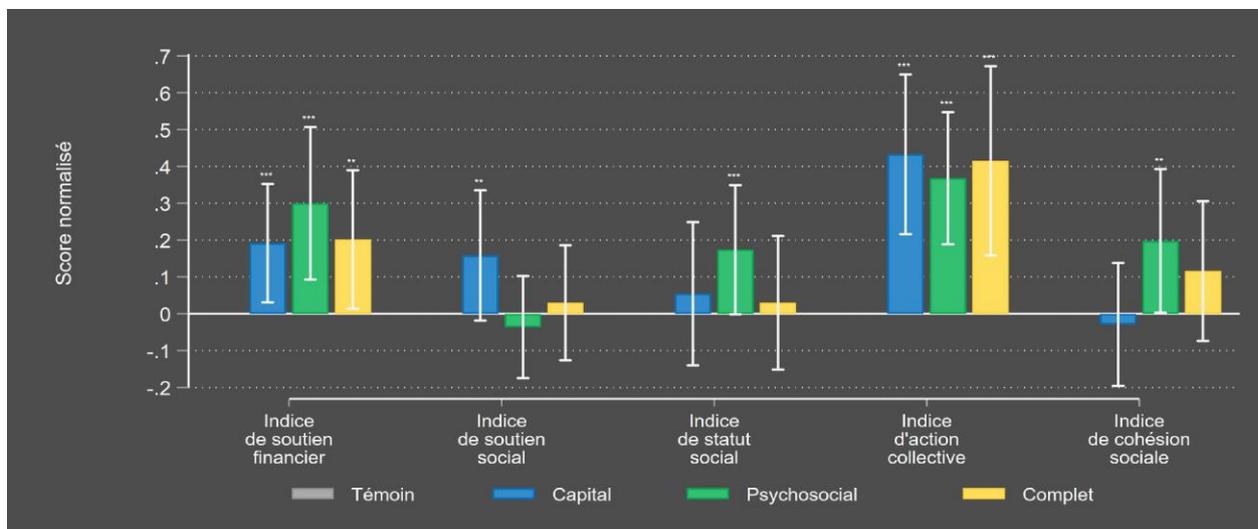


Figure 8 – Indices de bien-être social pour la bénéficiaire la plus jeune

Des effets sont également constatés sur le bien-être psychologique. Dans le paquet psychosocial en particulier, bien que celui-ci ne comprenne pas de subvention, on constate une forte augmentation des indices de santé mentale, d'auto-efficacité et d'attentes pour le futur. Les composantes psychosociales en particulier semblent accroître les attentes des bénéficiaires pour le futur, qui augmentent pour les paquets tant complets que psychosocial. L'impact sur les attentes pour le futur est particulièrement remarquable dans un environnement marqué par une détérioration de la sécurité et un accroissement de la violence.

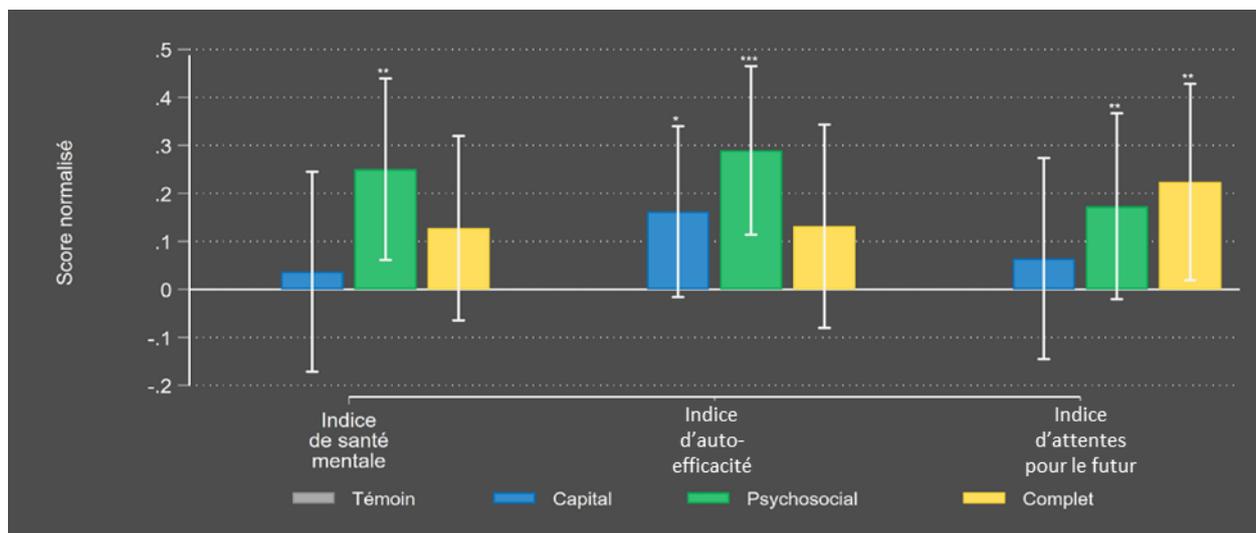


Figure 9 – Indices de bien-être psychologique pour la bénéficiaire la plus jeune

4.2 Impacts sur les ménages

Même si les bénéficiaires ont enregistré une augmentation de leurs revenus propres, elle n'est pas suffisante pour entraîner un accroissement de l'ensemble des revenus du ménage. Les estimations montrent que le programme n'a pas eu d'effet significatif sur les revenus des ménages (figure 10). Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les ménages des paquets productifs et ceux du groupe de contrôle. Les revenus tirés de la vente de bétail tendent même à être plus faibles dans le groupe capital que dans le groupe de contrôle, ce qui pourrait s'expliquer par une diminution des ventes de détresse du bétail. On note également une baisse significative des revenus de l'emploi salarié dans le paquet complet. Il faut néanmoins constater que le travail salarié est plutôt rare dans ce milieu, si bien que les ménages auraient privilégié d'autres formes d'AGR. Par ailleurs, il est possible que le programme ait entraîné un réajustement du portefeuille d'activité des ménages. Par exemple, l'intervention semble avoir freiné la participation des ménages à l'orpaillage artisanal, et encouragé leur engagement dans des activités économiques moins risquées, leur procurant un revenu stable avec probablement une réduction des risques auxquels ils étaient exposés (voir annexe).

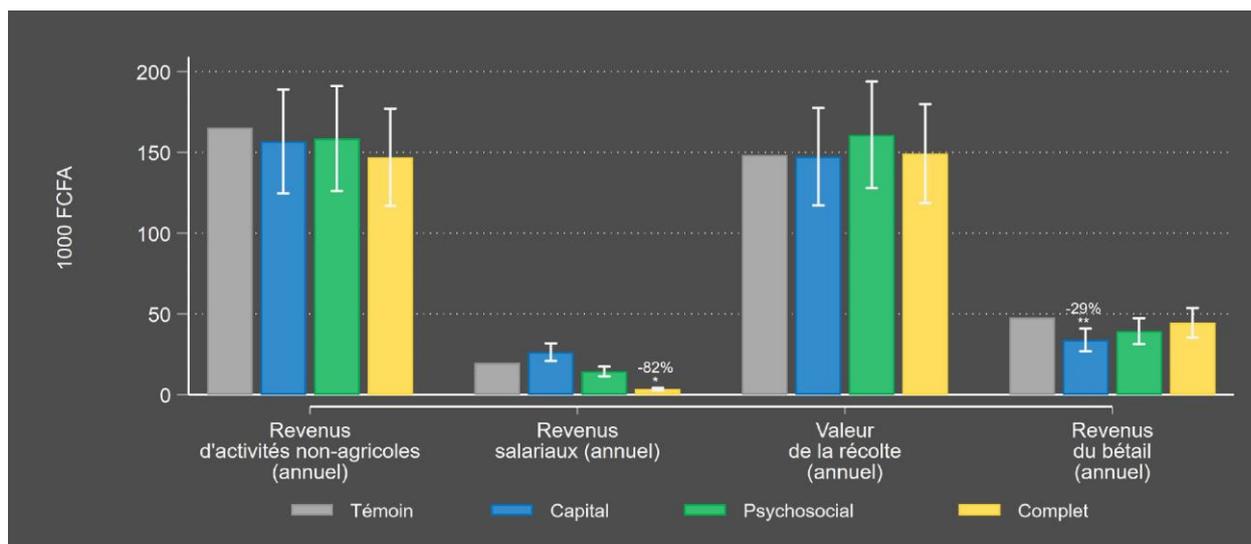


Figure 10 – Revenus du ménage

L'absence d'impact sur les revenus du ménage entraîne également une absence d'impact sur la consommation et les actifs du ménage. Au niveau des ménages, les interventions sont censées stimuler l'accumulation d'actifs et augmenter la consommation grâce à des effets positifs sur les revenus. Aucun effet n'étant constaté sur les revenus, il n'est pas surprenant qu'il n'y ait pas non plus d'effet sur la consommation et les actifs. Bien que positive, l'augmentation des revenus annuels des bénéficiaires les plus jeunes est très faible par rapport à la consommation annuelle du ménage (environ 6 jours de consommation journalière) et semble principalement destinée à l'épargne.

La figure 11 montre que l'impact sur différentes mesures de la consommation est pratiquement nul pour tous les paquets productifs. Certains effets sont négatifs et marginaux, notamment sur la consommation totale dans le paquet complet, et sur la consommation alimentaire pour le paquet psychosocial. Cette absence d'impact positif sur la consommation ne nous permet pas d'établir un rapport coût-efficacité quantifiant l'augmentation de la consommation des ménages relativement aux coûts du programme.

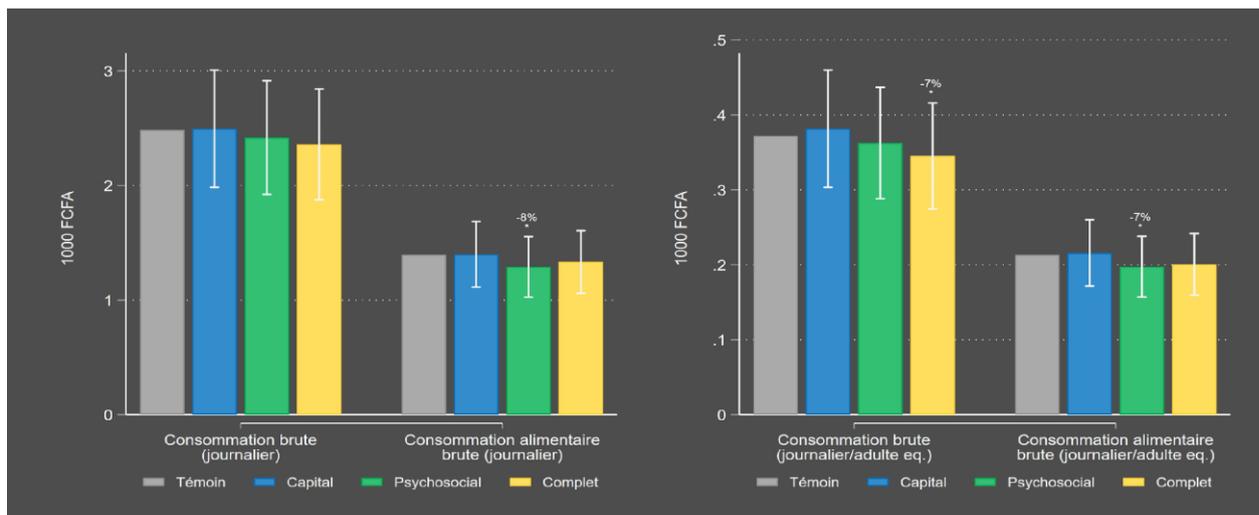


Figure 11 – Consommation du ménage

L'impact sur les actifs du ménage (figure 12) suit globalement la même tendance que l'effet sur la consommation. Dans l'ensemble, les effets estimés ne sont pas statistiquement significatifs. La seule exception est l'indice des actifs qui, pour le paquet complet, est inférieur à celui du groupe de contrôle.

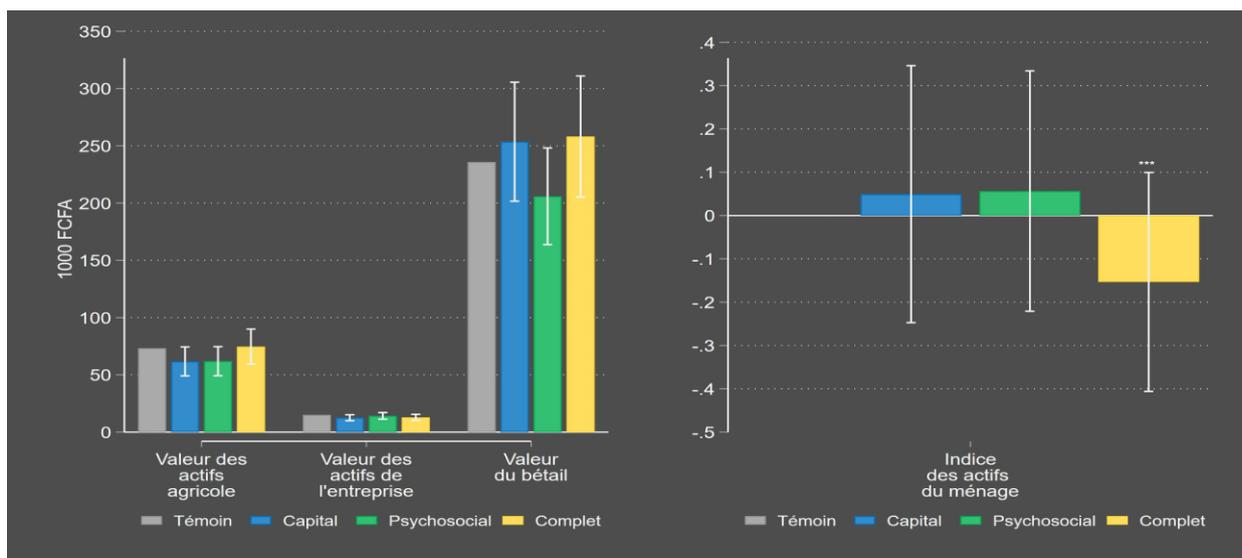


Figure 12 – Actifs

Le fait que le bien-être des bénéficiaires augmente, mais pas celui des ménages, mérite une discussion. Une explication possible est que les revenus des bénéficiaires, en particulier des plus jeunes d'entre elles, ne représentent qu'une faible partie des revenus des ménages, rendant ainsi difficile pour une seule personne d'avoir un impact sur le bien-être de tout le ménage. Une autre possibilité est que les ressources ne soient pas entièrement partagées au niveau du ménage et que certaines augmentations de la consommation des bénéficiaires ne soient pas totalement reprises dans la consommation du ménage. Il est également possible que le pouvoir de décision de la bénéficiaire au sein du ménage ait été un facteur déterminant. En effet, le programme a décidé d'attribuer la subvention à la femme la plus jeune du ménage, dont le pouvoir de décision peut être faible au sein du ménage. Il est probable qu'elle ne dispose pas de la capacité de décider elle-même d'allouer les ressources supplémentaires du ménage à des activités productives. Les AVEC ont

néanmoins pu constituer pour les plus jeunes bénéficiaires du ménage un bon moyen de garder un certain contrôle sur leurs ressources.

Un autre résultat important montre de forts impacts sur l'épargne de l'ensemble des femmes éligibles du ménage. Des impacts sur l'épargne sont observés chez les femmes participant aux groupes d'épargne, ainsi que sur les montants épargnés, faisant écho aux effets sur la bénéficiaire la plus jeune (figure 13). Cela suggère que les bénéficiaires préfèrent épargner qu'investir ou consommer dans un contexte marqué par une forte insécurité et où il existe potentiellement une nette préférence pour l'épargne de précaution permettant de faire face aux chocs.

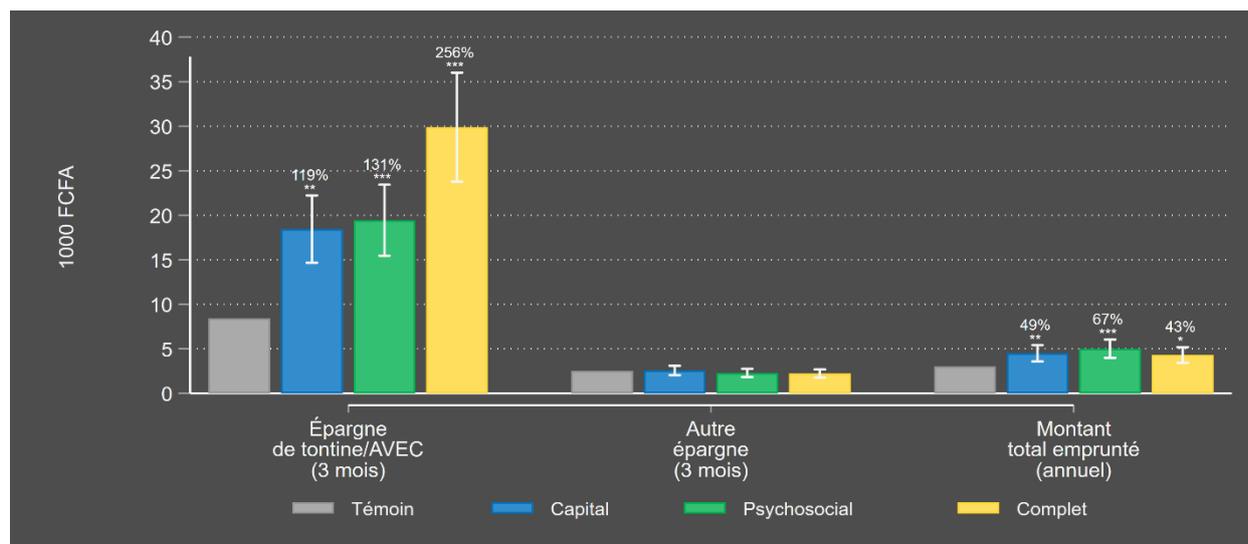


Figure 13 – Épargne de l'ensemble des femmes éligibles du ménage

Concernant la promotion des groupes d'épargne, il semblerait que les ménages pauvres proches du niveau de subsistance préfèrent épargner lorsque les coûts de transaction sont fixes et indépendants du montant épargné. En pareil cas, les bénéficiaires (ou les ménages) agissent différemment selon le montant disponible. Par exemple, si une bénéficiaire ne dispose que de 1 000 francs CFA, elle peut choisir de les consommer immédiatement, mais si elle reçoit 4 000 francs CFA, elle peut rejoindre un groupe d'épargne et épargner ainsi 5 000 francs CFA.

Enfin, l'absence d'effet sur la consommation et les revenus du ménage peut également être due à des défis de mise en œuvre : le versement de la subvention a subi des retards et a finalement été effectué pendant la saison agricole et la crise de la COVID-19. L'insécurité a, elle aussi, pu limiter les activités économiques.

Comme indiqué plus haut, pendant la période concernée, plus de 75 % des villages se trouvaient dans un rayon de 20 kilomètres d'au moins un événement de violence de forte intensité (selon les catégories CAMEO 18-20 regroupant les agressions, les actes de guerre et les actes de violence). Cette menace a pu freiner les activités économiques dans la région. En particulier, une multitude d'incertitudes et le risque d'une expropriation ont, notamment, pu décourager les investissements et ainsi atténuer les effets du projet. Dans un tel contexte d'insécurité, tous ces facteurs peuvent contribuer à expliquer certains impacts nuancés du programme d'inclusion productive au Burkina Faso.

5. Conclusion

Ce rapport résume les résultats de l'évaluation d'impact des mesures d'inclusion productive du programme Burkina Naong Sa Ya au Burkina Faso. Des effets importants ont été constatés sur les jeunes femmes bénéficiaires. Leurs revenus sont plus élevés, elles ont plus d'actifs, plus d'épargne et un meilleur bien-être psychosocial. Tous les paquets productifs favorisent l'épargne, tandis que les paquets avec subvention sont plus efficaces pour augmenter les revenus et les actifs des bénéficiaires, et les paquets avec les composantes psychosociales ont plus d'impact sur l'accroissement du bien-être psychosocial, les attentes pour le futur en particulier. Ces résultats indiquent que les programmes multidimensionnels d'inclusion économique peuvent favoriser l'amélioration des activités économiques et du bien-être psychosocial des jeunes bénéficiaires dans un contexte marqué par une forte insécurité.

Toutefois, malgré les effets importants du programme sur les bénéficiaires à titre individuel, ces impacts ne se sont pas répercutés sur les mesures du bien-être au niveau des ménages. Il n'y a notamment pas d'effet positif et significatif sur les actifs ou la consommation des ménages. Une explication directe est l'absence d'impact sur les revenus des ménages. Il se peut que les revenus des jeunes bénéficiaires ou leur pouvoir de décision soient trop faibles pour entraîner des effets plus larges au niveau des ménages.

Ces impacts du programme doivent également être considérés dans un contexte de mise en œuvre marqué par de nombreux défis. Les ménages du Yatenga et du Zondoma avaient cessé de percevoir des transferts monétaires réguliers avant le début du programme d'inclusion productive. Les activités du programme ont été perturbées par la crise de la COVID-19, durant laquelle ont eu lieu les transferts des subventions. En outre, la situation sécuritaire s'est considérablement détériorée dans toute la région. Près d'un quart des villages de l'échantillon sont devenus trop peu sûrs pour permettre la mise en œuvre du programme ou de son évaluation. Dans les autres villages, certaines composantes ont été retardées et d'autres ont été condensées ou allégées, notamment le suivi et le coaching des bénéficiaires ont été limités après le paiement des subventions.

Par ailleurs, il est possible que les ménages réagissent différemment au programme lorsqu'une forte augmentation de l'insécurité occasionne des déplacements massifs de population, limite les activités économiques (approvisionnement et accessibilité des marchés), et entraîne des difficultés d'accompagnement et de suivi rapprochés. Ils peuvent marquer une nette préférence pour l'épargne de précaution permettant de faire face aux chocs. Lorsque les ménages estiment qu'il existe une réelle probabilité d'être forcés de se déplacer, l'épargne peut leur apparaître comme un meilleur choix que l'investissement dans des actifs ou des activités génératrices de revenus, plus difficiles à déplacer en cas de départ forcé. Ainsi, durant cette période d'incertitude, plus que l'investissement, l'épargne peut s'avérer une décision particulièrement prudente et optimale. Le fort impact positif sur l'épargne pointe dans cette direction. D'éventuelles enquêtes futures pourraient déterminer si cette épargne améliore la résilience des ménages dans les situations de conflit.

Au niveau international, des évaluations effectuées par exemple en Afghanistan, au Niger, ou en DRC, montrent de forts impacts des programmes d'inclusion économique sur le bien-être économique dans des contextes fragiles et avec des populations déplacées (ex. Bedoya et coll., 2023). Ces résultats sont plus mitigés au Yémen ou en Côte d'Ivoire avec, là aussi, des effets plus nets sur l'épargne que sur les investissements (ex. Marguerie et Premand, 2023). D'un point de vue plus général, ces résultats, tout comme ceux du Burkina Faso, soulèvent donc des questions sur la manière d'optimiser le contenu et la mise en œuvre des paquets d'inclusion productive dans des contextes à forte insécurité et pour des populations vulnérables exposées à des déplacements forcés.

6. Références

Akresh, Richard, Damien De Walque, et Harounan Kazianga. 2013. “Cash Transfers and Child Schooling: Evidence from a Randomized Evaluation of the Role of Conditionality ». *World Bank Policy Research Working Paper Series*, n° 6340.

Akresh, Richard, Damien De Walque, et Harounan Kazianga. 2016. « Evidence from a randomized evaluation of the household welfare impacts of conditional and unconditional cash transfers given to mothers or fathers ». *World Bank Policy Research Working Paper Series*, n° 7730.

Alderman, Harold, et Ruslan Yemtsov. 2014. « How Can Safety Nets Contribute to Economic Growth? » *World Bank Economic Review* 28 (1) : 1–20.

Balboni, Clare, Oriana Bandiera, Robin Burgess, Maitreesh Ghatak, et Anton Heil, 2023. « Why Do People Stay Poor? » *The Quarterly Journal of Economics*, Oxford University Press, vol. 137(2), p. 785–844.

Banerjee, Abhijit V., Esther Duflo, Nathanael Goldberg, Dean Karlan, Robert Osei, William Pariente, Jeremy Shapiro, Bram Thuysbaert, et Christopher Udry. 2015. “A Multi-faceted Program Causes Lasting Progress for the Very Poor: Evidence from Six Countries ». *Science*, 348(6236) : 772-788.

Banerjee, Abhijit, Esther Duflo, et Garima Sharma. 2021. « Long-Term Effects of the Targeting the Ultra Poor Program ». *American Economic Review : Insights* ; American Economic Association, vol. 3(4), p. 471-486, décembre.

Bandiera, Oriana, Robin Burgess, Narayan Das, Selim Gulesci, Imran Rasul, et Munshi Sulaiman. 2017. « Labor Markets and Poverty in Village Economies ». *The Quarterly Journal of Economics* 132 (2) : 811–70.

Banque mondiale, 2023, Sub-Saharan Macro Poverty Outlook, Country-by-country Analysis and Projections for the Developing World. https://www.worldbank.org/en/publication/macro-poverty-outlook/mpo_ssa

Bastagli, Francesca, Jessica Hagen-Zanker, Luke Harman, Valentina Barca, Georgina Sturge, et Tanja Schmidt. 2019. “The Impact of Cash Transfers: A Review of the Evidence from Low- and Middle-Income Countries ». *Journal of Social Policy* 48 (3) : 569–94.

Bedoya, Guadalupe, Aidan Coville, Johannes Haushofer, Mohammad Isaqzadeh, et Jeremy P. Shapiro. 2019. “No Household Left Behind: Afghanistan Targeting the Ultra Poor Impact Evaluation ». *NBER Working Papers*, n° 25981 (juin).

Bossuroy, Thomas, Estelle Koussobe, et Patrick Premand. 2020. “Constraints to Productive Employment Faced by Safety Nets Beneficiaries in the Sahel : Results of a Multi-Country Qualitative Assessment ». Washington, DC : Banque mondiale.

Bossuroy, Thomas ; Goldstein, Markus ; Karimou, Bassirou ; Karlan, Dean ; Kazianga, Harounan ; Parienté, William ; Premand, Patrick ; Udry, Chris ; Thomas, Catherine ; Vaillant, Julia ; Wright, Kelsey. « Impact des mesures d'inclusion productive dans les filets sociaux adaptatifs au Niger ». Washington DC : Banque mondiale

Bossuoy, Thomas ; Goldstein, Markus ; Karimou, Bassirou; Karlan, Dean ; Kazianga, Harounan; Parienté, William ; Premand, Patrick ; Udry, Chris ; Thomas, Catherine ; Vaillant, Julia ; Wright, Kelsey.
« Tackling Psychosocial and capital constraints to alleviate poverty », Nature.

Marguerie, Alicia ; Premand, Patrick. 2023. Savings Facilitation or Capital Injection? Impacts and Spillovers of Livelihood Interventions in Post-Conflict Côte d'Ivoire. Policy Research Working Papers; 10563.

7. Annexe : Parenthèse sur l’orpaillage artisanal

Il est possible que l’intervention ait découragé une augmentation de la participation des ménages aux activités d’extraction de l’or, et encouragé des investissements moins risqués.

L’exploitation artisanale de l’or est une source de revenus pour les ménages de la région nord du Burkina Faso, avec une augmentation notable de ces activités depuis la hausse des prix internationaux de l’or en 2006. Presque tous les villages de la zone d’intervention se trouvent dans une région de roches-mères où l’exploitation artisanale de l’or est possible (figure 14).

L’enquête de suivi ne comporte aucune question directe sur l’extraction de l’or, mais nous disposons d’informations sur le type d’activité où travaille chaque individu. Nous pouvons donc identifier les activités indirectement liées à l’extraction de l’or, telles que l’approvisionnement en eau des sites miniers. De nombreuses activités ont des libellés difficiles à interpréter, ce qui entraîne une sous-estimation probable de la participation des individus aux activités d’orpaillage.

Entre les enquêtes de référence et de suivi, le nombre de ménages ayant déclaré une activité d’extraction d’or a augmenté d’environ 8 à 19 % dans le groupe témoin. Les ménages des villages participant au programme étaient moins susceptibles que les ménages témoins de déclarer être impliqués dans l’exploitation de l’or durant l’enquête de référence, et avaient moins de revenus issus des activités liées à l’exploitation de l’or. Toutefois, l’augmentation de l’engagement dans les activités d’orpaillage entre les enquêtes de référence et de suivi a été nettement plus faible dans les villages du programme, suggérant que celui-ci peut avoir freiné la participation à l’orpaillage.

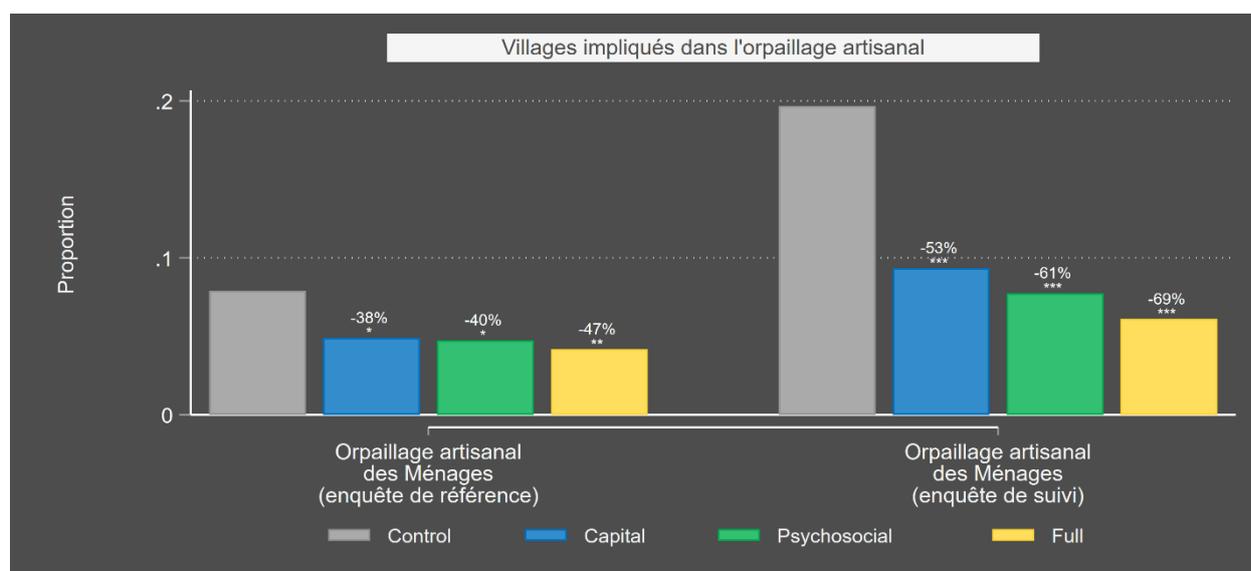


Figure 14 - Orpaillage artisanal

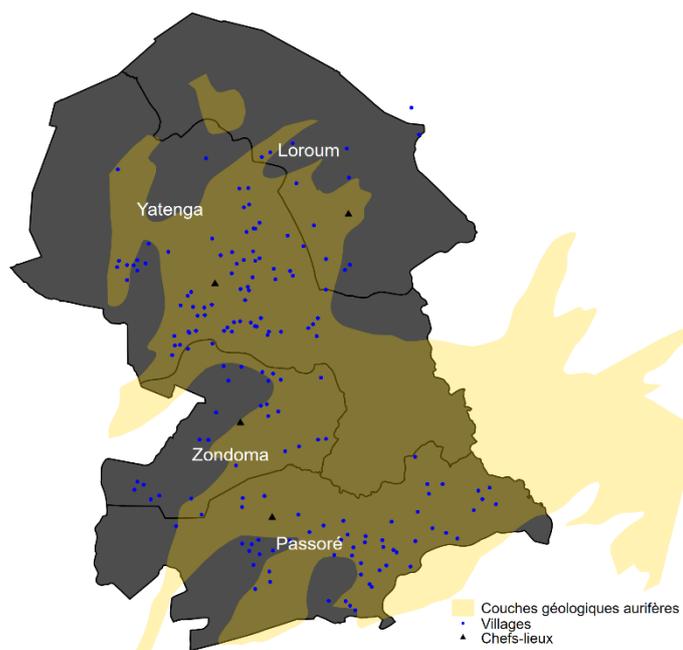


Figure 15 - Couches géologiques aurifères

Remerciements

Le PPSAS est un fonds fiduciaire multi-bailleurs géré par la Banque mondiale. Il vise à renforcer les systèmes de protection sociale adaptative dans le Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) afin d'améliorer la résilience des ménages et des communautés pauvres et vulnérables face aux impacts du changement climatique.

Le programme est appuyé par l'Allemagne, le Danemark, la France et le Royaume-Uni.